



Probleme de caution avec la propriétaire

Par **aurelie**, le **01/09/2010 à 16:32**

Bonjour,rrrrNous venons de déménager et rendu les clefs de notre maison, nous avons fait un état des lieux avec la propriétaire mais il na pas été signé lors de notre sortie de la maison (a l'entré il fut signé).rnNotre chien a fait des dégâts que nous avons réparer mais réclame de l'argent rnpeut elle enlever de l'argent sur notre caution??rnMercirrnCordialement

Par **mimi493**, le **01/09/2010 à 16:39**

Il n'a pas été signé par qui ?rnAvez-vous un exemplaire signé par le bailleur ?rnA-t-il un exemplaire signé par vous ?

Par **aurelie**, le **01/09/2010 à 20:59**

L etat des lieux a ete signe par nous et la proprietaire lors de notre entre dans la maison en ayant chacun un exemplaire mais a l etat des lieux a la sortie ni nous ni elle a signe l etat des lieux

Par **mimi493**, le **01/09/2010 à 22:39**

Donc il n'y a pas d'EDL de sortie, le locataire est réputé avoir rendu le logement en bon état.rnLaissez passer un peu de temps avant de lui dire, histoire que le bailleur ne puisse plus

faire intervenir un huissier pour faire l'EDL. Quand les deux mois seront passés, exigez par LRAR le retour intégral du dépôt de garantie puisque vous avez rendu le logement en bon état.